



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024-2025-2026

Conformément à l'article 956 du *Code Municipal*, avis est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire qui portera exclusivement sur l'adoption du budget pour l'année 2024 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2024-2025 et 2026.

Cette séance extraordinaire se tiendra :

- **MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 À 19 H**
- **À LA SALLE MUNICIPALE – 49, RUE DU COUVENT – SAINT-SIMON**

Toutes les personnes intéressées sont invitées à assister à la présentation du budget.

Donné à Saint-Simon, ce 8^e jour de novembre 2023.

Johanne Godin, DMA

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus au bureau municipal et sur le site web de la Municipalité, www.saint-simon.ca/avis-publics.html conformément au Règlement # 531-18 de la Municipalité, le 8 novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8 novembre 2023.

Johanne Godin, DMA

Directrice générale et greffière-trésorière